



Lignes directrices

Partenariats entre les écoles et les entreprises



1. Introduction

Un savoir-faire spécifique dans les domaines STIM¹ doit être acquis d'urgence pour pouvoir faire face aux défis de taille qui nous attendent sur les terrains de l'environnement, de la communication, de l'économie et de la société. Dans le même temps, la pénurie de spécialistes dans ces domaines est particulièrement notable en Suisse. Le canton de Berne, qui dispose avec le canton de Zurich du plus grand nombre de postes dans le secteur de l'industrie en Suisse, ne fait pas exception à la règle : il est de plus en plus difficile de couvrir les besoins croissants de main-d'œuvre qualifiée. Il est donc nécessaire d'agir en la matière. En lançant le projet inter-institutionnel « Education et technique – Eveiller l'intérêt pour les professions STIM », la Direction de l'instruction publique et la Direction de l'économie publique du canton de Berne entendent contribuer conjointement à régler ce problème. Ces directions souhaitent également mettre en évidence l'attractivité des STIM pour les enfants et les jeunes tout en soulignant la diversité des professions qui y sont liées.

Un des objectifs visés par le projet est le suivant :

« Favoriser, par une collaboration entre écoles et entreprises, la connaissance réciproque des modalités et des possibilités d'action qu'offrent ces deux univers et, par ce biais, renforcer les échanges entre milieu scolaire et monde économique ». Le développement d'un modèle de partenariat peut être d'une grande utilité pour l'école comme pour l'entreprise.

Pour atteindre l'objectif mentionné ci-dessus, la mesure « Partenariats entre les écoles et les entreprises » a été intégrée au projet. Grâce à ces collaborations volontaires, le secteur de la formation et le monde du travail pourront nouer des contacts durables et bénéfiques pour tous. Dans ce cadre, il est important que les écoles et les entreprises développent un modèle de coopération adapté. Les écoles sont ainsi libres de décider du nombre de classes qui s'impliqueront dans un partenariat. Les présentes lignes directrices ne définissent que la façon dont la coopération entre les écoles et les entreprises peut être organisée.

Actuellement, il existe déjà des partenariats entre des écoles et des entreprises mais qui doivent encore être renforcés et développés. La mesure présentée ici a pour but de mettre en place et d'étendre un réseau regroupant des écoles, des entreprises et des organisations du monde du travail ainsi que de recenser et présenter un choix d'offres de collaboration. En outre, les hautes écoles pédagogiques (PHBern et HEP-BEJUNE) seront également impliquées dans le projet afin de conseiller les écoles.

On entend par « écoles » les établissements de la scolarité obligatoire, écoles enfantines comprises. Le projet Education et technique souhaite encourager des partenariats entre des écoles et des entreprises actives dans les domaines STIM.

2. Définition de partenariat

Les partenariats entre les écoles et les entreprises sont mis en place sur une base volontaire. Ils sont prévus pour s'étendre sur une longue période et il est souhaitable que l'école et l'entreprise concernées se situent dans la même région. La collaboration peut avoir lieu dans différents domaines. L'organisation des contenus, de la forme et de la durée de la collaboration est libre. L'école est en règle générale représentée par sa direction ou par des enseignants et enseignantes qu'elle désigne. En ce qui concerne l'entreprise, elle choisit la personne qu'elle juge la plus apte à être l'interlocutrice de l'école.

3. Objectifs

Afin que la collaboration entre écoles et entreprises puisse être organisée de la manière la plus bénéfique possible, il est important de définir des objectifs communs. Ainsi, les partenaires précisent ensemble ceux qu'ils souhaitent atteindre et identifient les priorités de leur partenariat. Les objectifs ci-après ne constituent que des exemples, la liste n'étant pas exhaustive. Par ailleurs, il n'est pas indispensable que tous ceux définis dans le cadre du partenariat soient obligatoirement atteints.

Objectifs pour l'école et les élèves

- Régulièrement, les classes de différents degrés scolaires bénéficient d'un aperçu concret du monde du travail et d'un métier donné.
- L'école a plus de possibilités de découvrir le quotidien de l'entreprise et d'en apprendre davantage sur des processus de travail concrets.
- Les élèves ont plus de possibilités d'expérimenter différents champs professionnels et peuvent ainsi choisir une orientation en connaissance de cause.
- Les élèves peuvent faire leurs preuves dans un cadre professionnel qui a ses propres exigences.
- Les élèves se créent de nouvelles opportunités menant à l'obtention d'une place de stage ou de formation.
- L'école renforce les liens entre apprentissage scolaire et extrascolaire et favorise ainsi l'autonomie.
- Les élèves mettent à profit les informations données par les collaborateurs et collaboratrices de l'entreprise pour le développement de leur apprentissage.
- Les élèves élargissent leur horizon professionnel et peuvent ainsi faire leur choix avec une meilleure connaissance de la diversité des métiers STIM.

¹ Abréviation de Sciences naturelles, Technique, Informatique et Mathématiques

Objectifs pour les entreprises

- L'entreprise est informée des activités de l'école, connaît les exigences posées par celle-ci et est avisée des évolutions de la politique de la formation.
- L'entreprise a la possibilité de soutenir des jeunes dans le développement de leurs compétences ainsi que dans la préparation au passage à une formation professionnelle.
- L'entreprise contribue activement à l'intégration des jeunes dans le monde du travail.
- L'entreprise, en tant que partenaire, peut solliciter de futurs apprentis et apprenties et se présenter comme un employeur attrayant.
- Le partenariat représente une occasion pour l'entreprise d'examiner et, le cas échéant, d'améliorer ses conditions de travail en matière de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, de structures d'accueil, de travail à temps partiel, de salaire, etc.
- L'entreprise accroît sa notoriété en impliquant activement les parents.

Objectifs pour les hautes écoles pédagogiques

Les retours donnés par les écoles dans le cadre de partenariats offrent aux hautes écoles pédagogiques la possibilité de développer leurs offres de formation continue.

4. Exemples de collaboration

Il existe d'innombrables possibilités d'organiser concrètement la collaboration entre les écoles et les entreprises qui soit à la fois adaptée à l'âge des enfants et qui entretienne une véritable proximité avec la pratique. L'objectif étant que les enfants et les jeunes vivent des expériences riches en émotions et marquantes sur la durée. Cette liberté d'action doit être encouragée et exploitée. Le tableau ci-après présente quelques exemples de collaboration.

Exemples de collaboration et brève description

Visite d'entreprise et d'école

Les élèves participent à une visite guidée de l'entreprise, peuvent échanger avec les collaborateurs, collaboratrices, apprentis et apprenties sur place et éventuellement discuter des différents métiers avec la direction de l'entreprise. En contrepartie, une délégation de l'entreprise visite l'école.

Séance d'information pour les parents, les élèves et le corps enseignant

Une séance d'information permet de présenter l'entreprise et les possibilités d'évolution qu'elle propose. La séance peut avoir lieu dans l'école ou dans l'entreprise.

Découverte d'une fonction ou d'un métier

Un groupe d'élèves se rend dans l'entreprise et un métier lui est présenté. Il est également possible d'accompagner et de questionner des collaborateurs, collaboratrices, apprentis et apprenties.

Présentation d'un métier

Un formateur ou un apprenti vient présenter à une classe les métiers exercés dans l'entreprise et répondre aux questions des élèves.

Exposé présenté par des professionnels

Des formateurs, formatrices ou d'autres collaborateurs issus de l'économie présentent à une classe un exposé en lien avec des thèmes abordés en classe ou concernant l'entreprise.

Entraînement à la présentation de candidature et conseils

Des formateurs préparent les jeunes au monde du travail, par exemple en les entraînant à se présenter, à créer un dossier de candidature, en leur faisant passer des entretiens d'embauche fictifs, etc.

Formation continue et conseils prodigués aux membres du corps enseignant

L'école organise, en collaboration avec l'entreprise, une formation continue ou met en place un service de conseil.

Manifestation avec les parents

L'école et l'entreprise s'impliquent conjointement dans la collaboration avec les parents, par exemple en organisant des séances d'information traitant de sujets liés à la formation ou des échanges de questions-réponses avec les parents et les formateurs et formatrices.

Stages pendant les vacances

Les entreprises peuvent proposer, spécialement pour les élèves, une offre de stages que ces derniers peuvent effectuer pendant leurs vacances scolaires.

Découverte de l'entreprise par les parents et le corps enseignant

Les parents et les membres du corps enseignant ont l'occasion de découvrir l'entreprise durant une période donnée.

Travaux de projet et exposés

L'entreprise permet aux élèves de travailler sur des projets et des exposés dont le contenu est lié à l'entreprise et à son champ d'activité.

Séminaires et ateliers

L'école et l'entreprise peuvent organiser conjointement des séminaires et ateliers destinés au corps enseignant ainsi qu'au personnel de l'entreprise.

Journée Futur en tous genres

L'entreprise propose, dans ses locaux ou dans ceux de l'école, des offres spécialement adaptées aux filles ou aux garçons en leur permettant de découvrir des métiers traditionnellement exercés par le sexe opposé.

5. Marche à suivre pour la mise en place du partenariat

- Les entreprises intéressées peuvent remplir le formulaire correspondant et le renvoyer dès mai 2014 par courriel ou par fax (mint@erz.be.ch ou 031 633 83 55).
- Une liste des entreprises intéressées, classées par région, sera publiée sur le site Internet et mise à jour régulièrement.
- Les écoles auront accès à cette liste dès août 2014 et pourront ainsi prendre contact avec les entreprises intéressées de la région.
- Naturellement, les entreprises peuvent aussi aller à la rencontre des écoles.
- Les écoles et les entreprises accordent leurs attentes réciproques et décident si elles souhaitent s'engager dans un partenariat.
- Si une collaboration est initiée, l'école doit nous en aviser : mint@erz.be.ch. Si vous avez déjà initié un partenariat avec une entreprise, nous vous prions également de bien vouloir nous en informer à la même adresse.
- Les entreprises invitent les directions d'école et les interlocuteurs et interlocutrices à se rendre dans leurs locaux, et réciproquement, afin de déterminer les possibilités de coopération et d'établir un premier contact.
- Planification d'activités communes dans l'école ou l'entreprise, définition concrète des objectifs, des responsabilités et des interlocuteurs et interlocutrices dans l'école et dans l'entreprise.
- En cas de problème, discussion ouverte et recherche de solutions communes avec, le cas échéant, l'intervention d'un tiers (cf. point 7).

6. Règles relatives aux dons

S'agissant des éventuels dons que les écoles pourraient recevoir de la part d'entreprises, les règles suivantes s'appliquent :

Les écoles ne doivent en aucun cas être restreintes dans leurs droits et leurs libertés et sont tenues d'éviter toute forme de dépendance, notamment économique ou politique, vis-à-vis de tiers.

Les soutiens financiers reçus doivent uniquement servir à des projets isolés (pas de financement des charges de personnel), ne doivent pas porter atteinte à l'image de l'institution publique (école, commune, canton), ni inciter à réduire les moyens nécessaires à l'accomplissement de tâches publiques.

Annexe

Participation à des projets STIM existants

Il existe déjà des projets attrayants qui sont menés depuis des années. Dans le cadre du projet Education et technique, bon nombre d'entre eux ont été étendus et développés. Les écoles et les entreprises qui décident de collaborer peuvent choisir de réaliser ensemble l'un des projets existants. Vous trouverez des informations complémentaires sur les différents projets mentionnés ci-dessous (contenu, conditions, coût) en suivant les liens fournis, également présents sur le site du projet Education et technique.

Roberta – Apprendre au moyen de robots

L'initiative Roberta vise à éveiller l'intérêt, en particulier des jeunes filles, pour l'informatique, les sciences naturelles et la technique, grâce à la programmation de robots. Le projet n'existe qu'en allemand.
Contact : philippe.sasdi@phbern.ch

Cours de robotique

Ce projet, mené en collaboration avec l'EPFL et le Centre de formation professionnelle Berne francophone, vise à familiariser les filles et les garçons avec la programmation de robots. Le projet n'existe qu'en français.

Contact : pascal.gagnebin@ceff.ch

La remorque du chercheur (projet scolaire de l'Association Enseignantes et enseignants de Berne LEBE)

La remorque du chercheur, qui s'attelle à un véhicule, contient 200 expériences prêtes à l'emploi pour des semaines de recherche. Le projet n'existe qu'en allemand.

Journée Futur en tous genres

La journée « Futur en tous genres » s'intéresse à l'avenir et aux perspectives professionnelles qui s'offrent aujourd'hui aux filles et aux garçons. Le temps d'une journée, ils/elles découvrent de nombreux domaines ainsi que des parcours de vie inédits. « Futur en tous genres » leur montre de nouveaux horizons, les incite à réfléchir au choix d'une profession et leur ouvre des perspectives de vie sans a priori ou idée préconçue.

- [Vous trouverez ici des informations concernant les projets destinés aux filles](#)
 - [Et ici des informations concernant les projets destinés aux garçons](#)
-

Semaine AVANTI

Lors de la semaine thématique, AVANTI, filles et garçons de 9^e et 10^e année découvrent des domaines professionnels et des projets de vie traditionnellement associés au sexe opposé et élargissent ainsi l'éventail de leurs intérêts. Le projet n'existe qu'en allemand.

Rent-a-Stift – Le quotidien professionnel raconté dans les écoles

Avant d'intégrer la formation professionnelle initiale, les jeunes se posent toutes sortes de questions auxquelles il est parfois difficile d'apporter une réponse : Aurais-je beaucoup de travail personnel à fournir pour l'école professionnelle ? Si je rencontre des difficultés sur mon lieu de formation, qui pourra m'aider ? Le projet Rent-a-Stift leur apporte des réponses : des apprentis et apprenties issus de différentes entreprises se rendent dans les écoles pour partager leur expérience avec leurs camarades plus jeunes et éveiller leur intérêt pour la formation professionnelle initiale.

FIRST LEGO League

La FIRST LEGO League est un concours où la créativité et l'esprit d'équipe comptent plus que les prouesses techniques. Ce concours est ouvert aux jeunes de 10 à 16 ans réunis par équipes de 5 à 10 membres et accompagnés d'un coach adulte. La FIRST LEGO League comporte deux volets : le concours de robot et le travail de recherche.

Explore-it

Explore-it fournit aux enseignants et enseignantes des boîtes contenant du matériel spécialement adapté aux enfants. Le point de départ de l'étude des sciences naturelles est toujours la construction d'un objet technique. Tous les manuels, exercices, expériences, défis d'invention et plus encore sont disponibles sur le site Internet.

Achtung Technik Los!

Cette exposition itinérante, qui n'existe qu'en allemand, traite de différents domaines techniques et en particulier celui des TIC (technologies de l'information et de la communication). Elle explique ce que sont la technique et les TIC et de quelle façon elles sont porteuses d'avenir. L'exposition est accompagnée d'un programme d'action très animé : au contact des professeurs ainsi que des étudiants et apprentis, filles et garçons, des différentes institutions impliquées, les élèves découvrent les domaines de la technique et les TIC grâce à différentes démonstrations et à des ateliers passionnants.

tüfteln.ch

tüfteln.ch mène, en collaboration avec des partenaires issus de la formation professionnelle initiale et des hautes écoles, des projets d'expérimentation et de bricolage destinés aux enfants et aux jeunes âgés de 10 à 16 ans. Les projets sont conçus pour être réalisés dans un cadre informel mais peuvent tout à fait être transposés dans les classes. Les expérimentations n'ont toutefois pas lieu dans l'école mais dans des ateliers de loisirs ou laboratoires de bricolage et réalisés avec l'aide de spécialistes, d'accompagnateurs ou d'apprentis. Tüfteln.ch combine une approche ludique de la recherche et de l'expérimentation avec des méthodes de travail liées à la planification, l'innovation et l'organisation. Le projet n'existe qu'en allemand.

Hack an app in one week

Ce projet, lancé par l'entreprise ti & m AG en 2012, s'adresse aux élèves de 12 à 16 ans qui souhaitent jeter un œil dans les coulisses du monde numérique. Pendant une semaine, une classe collabore avec des ingénieurs et ingénieures en logiciels pour créer un journal d'école sous la forme d'une application multimédia interactive que ti & m continuera ensuite d'exploiter pendant deux ans. L'objectif est de fournir aux élèves un bon aperçu des différents métiers de l'informatique ainsi que des filières qui y mènent et de leur montrer la variété de ces métiers et la diversité des activités. Le projet n'existe qu'en allemand.
